**31ème session du Groupe de travail de l’Examen périodique universel**

**(5-16 novembre 2018)**

**Congo**

**Intervention du Représentant Permanent de la France**

Genève, le mercredi 14 novembre 2018 (matin)

Merci Monsieur le Président.

La France remercie la délégation congolaise.

Depuis le dernier examen, des progrès ont été faits. La République du Congo a ainsi ratifié la Convention relative aux droits des personnes handicapées et le Protocole relatif à la Convention contre la torture ; et nous saluons l’abolition de la peine de mort en 2015.

Mais, des efforts restent nécessaires. La France recommande de :

1) ratifier la Convention internationale sur les disparitions forcées ;

2) assurer un respect effectif du droit au procès équitable et plus particulièrement du respect des droits de la défense ;

3) ratifier le second protocole facultatif du pacte international relatif aux droits civils et politique ;

4) lutter contre les discriminations fondées sur l’orientation sexuelle et l’identité de genre ;

5) mieux lutter contre l’extrême-pauvreté et améliorer le fonctionnement des services sociaux de base ;

6) adopter rapidement les nouveaux codes nationaux qui prévoient des dispositions importantes en matière d’égalité entre les femmes et les hommes ou de lutte contre la torture ;

7) veiller au fonctionnement effectif des instances de dialogue avec la société civile, comme la commission nationale des droits de l’Homme.

La France souhaite plein succès au Congo pour son examen.

Je vous remercie./.